



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE  
DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE  
ET DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

VISITE DES EXPERTS DE L'AVEPRO  
DU JEUDI 7 AVRIL AU SAMEDI 9 AVRIL 2011



# **Rapport d'évaluation externe de la Faculté de Théologie et de la Faculté de Philosophie de l'Institut Catholique de Toulouse**

**Visite des experts de l'AVEPRO  
du jeudi 7 avril au samedi 9 avril 2011**

## **I. Introduction générale**

### **1. L'évaluation des Facultés françaises par l'AVEPRO**

L'Agence du Saint-Siège pour l'Évaluation et la Promotion de la Qualité dans les Universités et Facultés ecclésiastiques (AVEPRO) a pour but de renforcer la recherche de la qualité par la mise en place de nouveaux instruments et de nouvelles procédures, adaptés aux exigences contemporaines et à la nécessité d'harmonisation entre les différents systèmes d'enseignement supérieur dont le Processus de Bologne est l'incarnation et le principal acteur en Europe.

Le but premier de l'AVEPRO est donc de travailler en étroite relation avec les Facultés et Universités ecclésiastiques de toute l'Europe suivant le cadre établi par la Constitution Apostolique *Sapientia Christiana* (15 avril 1979), de mettre en place une démarche rigoureuse d'évaluation de la qualité qui réponde aux exigences du Processus de Bologne et des *Références et Lignes Directrices Européennes* (ESG : *European Standards and Guidelines*).<sup>1</sup> De plus, le monde de l'enseignement supérieur dans son ensemble est conscient qu'il faut assurer la qualité des activités institutionnelles, académiques et didactiques. L'AVEPRO fait donc en sorte que les institutions qui dépendent d'elle appliquent la Constitution *Sapientia Christiana* dans le contexte des changements actuels, en se conformant aux standards internationaux.

À la fin de l'année 2010, l'AVEPRO a constitué, pour l'évaluation externe des facultés ecclésiastiques en France, un groupe d'experts, parmi lesquels elle sélectionne les membres de chaque commission d'évaluation.

Le présent rapport est le fruit de la visite de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT) par le groupe suivant d'experts mandatés par l'AVEPRO :

- M. le Professeur Martin Klöckener (Faculté de théologie de l'Université de Fribourg/ Suisse), en tant que coordinateur,
- M. le Professeur Vincent Holzer (Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris, directeur du cycle d'études doctorales),
- M. le Professeur Frédéric Louzeau (Faculté Notre-Dame de Paris, faculté de théologie du Collège des Bernardins).

---

<sup>1</sup> Ces références et lignes directrices ont été approuvées par les ministres européens de l'Éducation en 2005 après avoir été élaborées par l'Association Européenne pour l'Évaluation de la Qualité dans l'Enseignement Supérieur (ENQA), l'Association des Universités Européennes (EUA : European Universities Association), l'Association Européenne des Instituts Universitaires (EURASHE) et l'Union des Étudiants Européens (ESU).



## 2. Le programme de la visite

Dans les semaines qui ont précédé la visite, les experts ont soigneusement étudié les *rapports d'évaluation interne* des Facultés de philosophie et de théologie transmis par l'AVEPRO.

La visite a eu lieu du jeudi 7 avril au samedi 9 avril 2011. Elle a concerné les Facultés de théologie et de philosophie de l'ICT. Elle a été très bien préparée par les deux Facultés et elle s'est déroulée dans un excellent climat de confiance. Les experts en sont très reconnaissants au recteur de l'ICT, aux deux doyens et leurs équipes, aux enseignants et aux étudiants qui ont tous collaboré de manière constructive et effective.

Les experts ont approuvé une proposition de programme pour la visite envoyée par les doyens des deux facultés. Avec quelques petites modifications apportées au programme initialement prévu, la visite s'est déroulée selon l'horaire suivant :

### **Jeudi 7 avril**

- 10h30 : rencontre entre experts
- 12h30 : déjeuner des experts avec les doyens et vice-doyens des deux Facultés
- 14h00 : rencontre avec le doyen de la Faculté de philosophie
- 14h30 : rencontre avec le doyen de la Faculté de théologie
- 15h00 : rencontre avec les enseignants de la Faculté de philosophie
- 16h00 : rencontre avec les enseignants de la Faculté de théologie
- 17h30 : rencontre avec le personnel administratif de la Faculté de théologie
- 18h00 : debriefing entre experts
- 19h00 : dîner entre experts

### **Vendredi 8 avril**

- 8h30 : rencontre avec les étudiants de la Faculté de philosophie
- 10h15 : rencontre avec la secrétaire administrative de la Faculté de philosophie
- 10h30 : rencontre avec les étudiants de la Faculté de théologie
- 12h30 : déjeuner avec le Recteur de l'ICT
- 14h00 : rencontre avec les responsables de la Recherche
- 15h30 : rencontres individuelles (au choix des experts) : Vincent Grégoire-Delory (chargé d'enseignement à la Faculté de philosophie) ; P. François Daguet o.p. (Faculté de théologie) ; Mme Joan Ellul (chargée de communication de l'ICT)
- 17h30 : debriefing entre experts
- 19h00 : dîner entre experts

### **Samedi 9 avril**

- 9h00 : visite des locaux : bibliothèque, maison « Pierre Seilhans » (maison de fondation de l'ordre dominicain), locaux administratifs de la Faculté de théologie
- 10h30 : séance des experts pour préparer le rapport final
- 12h30 : déjeuner entre experts
- 14h00 : rencontre avec le doyen de la Faculté de philosophie
- 14h30 : rencontre avec le doyen de la Faculté de théologie
- 15h00 : rencontre finale avec les enseignants de la Faculté de philosophie
- 15h30 : rencontre finale avec les enseignants de la Faculté de théologie
- 16h00 : Fin



## 1<sup>ère</sup> journée

Les experts ont d'abord rencontré le *doyen* de la Faculté de philosophie puis celui de la Faculté de théologie. Lors de ces entretiens d'une demi-heure, chacun des doyens a été invité à dire, en quelques minutes, l'appréciation générale sur sa Faculté et à répondre aux premières questions des experts.

Les experts ont ensuite rencontré les *enseignants* de la Faculté de philosophie puis ceux de la Faculté de théologie, vers la fin de l'après-midi le *personnel administratif* de la Faculté de théologie (3 secrétaires, une étant chargée exclusivement du *Toulouse Enseignement Biblique*, enseignement à distance).

La 1<sup>ère</sup> journée s'est terminée par une réunion de *débriefing* entre les experts. Cette réunion s'est avérée très utile pour rassembler les premières impressions et réfléchir déjà aux éléments essentiels d'une appréciation d'ensemble.

## 2<sup>e</sup> journée

La matinée a été consacrée à la rencontre avec les *étudiants* en philosophie (1<sup>er</sup> cycle d'abord puis 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle) puis avec ceux de théologie (1<sup>er</sup> cycle d'abord puis 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle).

Les experts ont ensuite auditionné la *secrétaire* de la Faculté de philosophie.

Le repas de midi a été partagé avec le *Recteur* de l'ICT. Celui-ci a pris le soin de rappeler l'histoire récente de l'Institut et la crise majeure traversée il y a une dizaine d'années. Puis il a explicité les mesures mises en place pour redresser financièrement l'établissement et l'établir sur de bonnes bases, en ravivant notamment deux Facultés (Droit, Lettres). Il a insisté sur sa volonté que les facultés travaillent ensemble, notamment en ce qui concerne le développement de la recherche. Comme beaucoup d'autres, il a évoqué combien le climat anticatholique très prononcé dans la région, notamment dans les milieux universitaire et politique, pesait lourdement sur les possibilités de développement de l'ICT.

En début d'après-midi, les experts ont visité la toute récente *Maison de la Recherche*, achevée en 2009 et contiguë aux bâtiments de l'ICT. Elle comporte 22 logements pour les doctorants chercheurs, des bureaux pour les équipes de recherche, des salles de cours et réunion équipées informatiquement, ainsi qu'une salle de recherche pour les enseignants-chercheurs à l'intérieur de la bibliothèque.

Les experts ont ensuite rencontré les *responsables* de la Recherche de l'ICT pendant une heure. Le Recteur a d'abord pris la parole pour présenter la politique conduite en matière de recherche depuis 2005.

La fin d'après-midi a été consacrée à des *rencontres individuelles* au choix des experts : un jeune chargé d'enseignement à la Faculté de philosophie ; le directeur de l'Institut Saint Thomas d'Aquin, incorporé à la Faculté de théologie ; la responsable de la communication de l'ICT.

La 2<sup>e</sup> journée s'est terminée par une nouvelle réunion de *débriefing* entre les experts.



### 3<sup>e</sup> journée

Le début de la matinée a été consacré à la visite de la Bibliothèque de l'ICT (commune aux différentes facultés), de la maison « Pierre Seilhans » (maison de fondation de l'ordre dominicain) et des locaux administratifs de la Faculté de théologie.

Pendant la fin de matinée, les experts se sont réunis pour préparer le rapport final.

Dans l'après-midi, ils ont rencontré successivement le doyen de la Faculté de philosophie, le doyen de la Faculté de théologie, quelques enseignants de la Faculté de philosophie (7), quelques enseignants de la Faculté de théologie (4). Dans les deux dernières rencontres, seul le coordinateur du groupe d'experts a pris la parole.

## II. La Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Toulouse

### 1. Introduction : contexte, présentation et méthode

#### 1.1 Contexte

La Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Toulouse est l'héritière d'une histoire complexe et tumultueuse dont les événements et les caractéristiques essentielles ont fait l'objet d'une éclairante synthèse dans le rapport d'évaluation interne : contexte du traité de Meaux (1229) entre le comte Raymond VII et le roi de France Louis IX mettant fin à la crise albigeoise ; fondation de l'Université de Toulouse contemporaine de l'établissement des Ordres mendiants dans le contexte de la répression anti-cathare ; structuration de l'Université en trois Facultés distinctes au 14<sup>ème</sup> siècle, dont la Faculté de Théologie officiellement érigée en 1366 ; renaissance de la Faculté après la tourmente révolutionnaire dans le contexte du Concordat et de la réorganisation de l'Université impériale (1808) ; création de l'Institut Catholique le 15 novembre 1877 et érection de la Faculté de Théologie en 1879.

Ces repères historiques forment la mémoire d'une institution vénérable qui s'inscrit aujourd'hui encore dans un contexte socio-politique et économique complexe, sujet à de profondes mutations, ces dernières affectant essentiellement la métropole toulousaine et rejaillissant à l'échelle de la grande région. Plusieurs données méritent d'être rappelées : très forte croissance démographique de la métropole, reconfiguration du tissu industriel (Airbus), consolidation et émergence de nouvelles activités de recherche (cancéropole), forte poussée démographique de la population étudiante (2<sup>ème</sup> ville universitaire de France). Qu'il s'agisse des autorités académiques de l'Institut Catholique ou de la Faculté, tous les acteurs concernés insistent sur la recherche du juste positionnement d'une Université catholique et d'une Faculté ecclésiastique dans un paysage ecclésial et régional doté à la fois de fortes potentialités et cependant soumis aux phénomènes contemporains de la sécularisation et de la fragilisation des institutions ecclésiastiques. Cette situation, qui ne constitue en rien un épiphénomène, n'en demeure pas moins marquée par un contexte socio-politique spécifique, réclamant un positionnement clair quant à la finalité et la vocation propre d'une faculté de Théologie, des moyens adaptés et une capacité d'ouverture favorisant le décroisement d'une institution universitaire soucieuse de s'inscrire pleinement dans le contexte précédemment évoqué. Le rapport d'évaluation que nous présentons au titre de l'AVEPRO se fonde sur les données du rapport d'évaluation interne et les résultats de la visite d'expertise *in situ*. Le contexte large, tant social qu'ecclésial, dans lequel évoluent l'ICT et la faculté de Théologie constitue une donnée



capitale pour une juste appréciation et interprétation des données recueillies et des recommandations proposées en fin de rapport.

### ***1.2 Présentation et structure de la visite***

La visite des experts de l'AVEPRO s'est déroulée sur la base du programme mentionné ci-dessus, établi par les autorités académiques de l'Université et de la Faculté, en concertation avec les experts et selon les dispositions prévues par l'AVEPRO. L'ensemble des acteurs de la Faculté ont été intégrés aux différentes phases qui ont ponctué la visite d'évaluation des experts, dans le respect de la spécificité et de l'autonomie des tâches et des missions qui caractérisent chacune des parties concernées. Cette méthode a permis aux experts de se faire une idée à la fois globale et précise des tâches et des besoins de chacune des parties concernées, favorisant ainsi une meilleure appréciation des synergies mises en œuvre et des déficiences éventuelles qui les affectent. L'appréciation de la situation globale de l'ICT dans son fonctionnement, ses ressources et son rayonnement a été facilitée par la rencontre avec Mgr le Recteur Pierre Debergé.

Ont été rencontrés par les experts, M. le doyen de la Faculté de Théologie, Philippe Curbélié, Mme le Vice-doyen, Bernadette Escaffre, une quinzaine de professeurs et enseignants, des délégations d'étudiants représentatives de chacun des cycles que compte la Faculté (pour le 1<sup>er</sup> cycle de baccalauréat canonique : cycles A, B, C ; 2<sup>ème</sup> cycle de Licence canonique ; 3<sup>ème</sup> cycle de doctorat canonique), les membres du personnel administratif (secrétaires de la Faculté), une délégation des membres du conseil scientifique de la recherche, les directeurs de laboratoire, Mme Magali Hurtrel-Pizarro, bibliothécaire universitaire. A la demande expresse des experts, et dans le cadre des rencontres individuelles prévues à cet effet, ont été sollicités le R.P. François Daguet o.p. au titre de sa charge de directeur de l'ISTA (*Institut Saint Thomas d'Aquin* incorporé à la Faculté selon les dispositions du droit), Madame Joan Ellul au titre de sa fonction de chargée de communication. Au terme de chacune des phases de la visite, une reprise synthétique des échanges et de leur contenu a été assurée par les experts en vue de l'élaboration du rapport externe.

### ***1.3 Méthode***

Comme indiqué dans le paragraphe précédent, la visite des experts a pris la forme d'un échange entre l'ensemble des partenaires de la Faculté, rencontres individuelles et rencontres publiques préparées en amont dans le cadre de l'élaboration du rapport d'évaluation interne. La méthode mise en œuvre a largement facilité l'échange d'informations et le débat sur des questions de fond relatives notamment à l'ordonnancement des programmes d'études dans les trois cycles, aux méthodes d'évaluation des enseignements dispensés, aux modalités de validation des enseignements et enfin à la politique de recherche menée sur le moyen et le long terme. Des informations complémentaires ont été sollicitées pendant la visite par les experts. Les documents réclamés ont été mis à la disposition des experts dans des délais très brefs. L'ensemble de ces pratiques a rendu plus opératoire un premier travail de debriefing entre experts.



## **2. La Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Toulouse dans sa structure et son fonctionnement internes**

### **2.1 Rayonnement et environnement**

Le rayonnement et l'aire d'influence de la Faculté de Théologie correspondent à la grande région du sud-ouest français comme l'indiquent les différentes versions des plaquettes officielles de présentation de la Faculté destinées à la promotion de son rayonnement. On notera d'emblée une recherche soignée et attrayante de la carte graphique qui caractérise ce type de publication. Le facteur géographique constitue un élément de poids dans le rayonnement effectif de la Faculté, en dépit de la baisse du nombre d'étudiants séminaristes à l'échelle des provinces ecclésiastiques de Toulouse, de Bordeaux et de Montpellier. Ces raisons plus circonstanciées sont liées à la baisse du nombre de candidats au ministère presbytéral dans les diocèses des provinces ecclésiastiques concernées. Il n'en demeure pas moins que la position géographique de Toulouse et le caractère unique de l'ICT dans le grand sud-ouest assurent à ce dernier la spécificité de pôle universitaire de formation théologique pour la grande région. Ce rayonnement n'est pas confiné à l'espace régional, bien qu'il semble s'y adapter et s'y ajuster le plus possible, notamment en raison de l'ouverture d'antennes régionales de formation théologique dans plusieurs villes du grand sud-ouest (Rodez, Bordeaux, Bayonne, Perpignan, Montpellier). L'apport d'étudiants étrangers, essentiellement religieux et prêtres, donnent à la Faculté un visage international significatif. Ce phénomène est dû, en grande partie, à la présence et à la diversité des familles religieuses et spirituelles qui marquent le paysage ecclésial toulousain.

Le rayonnement de la Faculté bénéficie aussi, quoique de manière plus latérale, de l'importance et de la vitalité de la tradition dominicaine. La Faculté de Théologie jouxte le lieu vénérable de naissance de l'Ordre des frères prêcheurs et en conserve la vive mémoire. En outre, et c'est un point sur lequel nous reviendrons, la théologie à l'école de Saint Thomas est heureusement nourrie et promue grâce à l'incorporation facultaire de l'ISTA (*Institut saint Thomas d'Aquin*) et grâce à la proximité du *Studium* dominicain.

Le rayonnement national et international de la Faculté, et plus largement de l'ICT, bénéficie incontestablement de la tradition des études thomasiennes, internes et externes à la Faculté. La *Revue thomiste*, revue d'excellence, accueille nombre d'articles signés par des professeurs issus de l'Ordre des frères prêcheurs, titulaires de cours en la Faculté. L'ICT publie également le célèbre *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* (BLE), revue centenaire (fondée en 1899) dans laquelle écrivent les professeurs de la Faculté de Théologie et des contributeurs français et étrangers. Cet instrument, toujours à valoriser, constitue un des lieux fondamentaux de vérification et d'authentification de la recherche universitaire. Il contribue au rayonnement de la Faculté, bien qu'il soit toujours difficile d'en mesurer avec exactitude le degré. La *bibliothèque*, commune aux Facultés de l'ICT, offre à la fois un espace convivial de travail et de recherche, et des instruments de travail adaptés à la vie universitaire, bien que le nombre, certes honorable, de ses ouvrages, fonds et périodiques corresponde à une université de taille modeste. La bibliothèque est encore en phase de structuration, notamment quant à l'exploitation de ses fonds (p. ex. « Fonds Martimort » en liturgie). Elle est ouverte aux chercheurs de l'Université d'Etat et aux étudiants des Universités civiles.

Bien qu'insérée dans un contexte socio-politique complexe, la Faculté cherche à promouvoir sa spécificité dans le paysage universitaire local, tout en axant cependant l'essentiel de son énergie à la promotion des sciences sacrées, en conformité avec les exigences de *Sapientia Christiana* et en





fonction des besoins exprimés par les Evêques pour la formation des futurs prêtres et des laïcs assumant des tâches de type catéchétique ou ecclésial au sens large.

## **2.2 Profil académique de la Faculté**

La Faculté a la volonté de répondre le mieux possible aux besoins d'une réalité ecclésiale marquée par l'érosion de la pratique religieuse, la baisse sensible du nombre des vocations et la nécessité de fournir à ceux qui assument des tâches de nature pastorale une formation théologique adéquate et ciblée. Cette recherche d'adéquation explique la structuration actuelle de la Faculté, pour le cycle de baccalauréat, en trois cycles distincts :

- cycle A (cursus normal),
- cycle B (cursus à temps plein ou à temps partiel personnalisé),
- cycle C (cursus en cours du soir et session pour un public laïc, sur 7 années).

Le rapport interne décrit avec précision les programmes et orientations des cycles en cause.

A cette tripartition, s'ajoute un programme performant d'enseignement à distance, centré sur la formation biblique, appelé TEB (*Toulouse Enseignement Biblique*). La formation du TEB propose au moins trois types de qualification par certificats. Cette formation bénéficie d'un savoir-faire de plus de 30 ans. Elle permet, selon certaines conditions, d'obtenir des équivalences qui peuvent alors servir de tremplin pour la préparation de diplômes canoniques dans l'un des cycles précédemment répertoriés.

Toutes ces données manifestent à l'évidence que la Faculté offre une gamme de formation relativement diversifiée, toujours soucieuse de s'adapter et de répondre à des besoins adéquats à la réalité ecclésiale de la grande région et à la formation de ses cadres. Ce faisant, la Faculté offre des cursus personnalisés à temps partiel d'une grande souplesse, sans que cela ne semble nuire à la structuration et à la consolidation d'un cycle classique de formation vers le baccalauréat canonique, vocation première de la Faculté. Dans les échanges et sur la base du rapport d'évaluation interne, on note cependant une baisse des effectifs étudiants en cycle A (2 ans de philosophie + 3 ans à temps-plein) et, en raison du suivi de cours communs par des étudiants du cycle A et du cycle B (temps partiel), une possible hétérogénéité des niveaux. Cette difficulté, reconnue, est cependant nuancée par les professeurs eux-mêmes et confirmée par les étudiants rencontrés.

Ce profil global atteste, dans le cas du 1<sup>er</sup> cycle d'étude (baccalauréat), d'une vitalité indéniable de la Faculté, forte d'un nombre honorable d'étudiants, bien que l'on constate une érosion du profil, du statut et du nombre d'étudiants capables de suivre le cursus de baccalauréat canonique à temps-plein. Les chiffres avancés dans le rapport d'évaluation interne ont fait l'objet de demandes de précision et, au besoin, ont été réajustés ou précisés pour une meilleure lisibilité. Ces chiffres doivent faire l'objet d'un mode de comptage plus précis afin qu'ils puissent être justement interprétés, ce que ne permettent pas toujours les annexes jointes au rapport d'évaluation interne.

Une appréciation du profil de la Faculté doit aussi tenir compte de la sortie de crise dont s'est acquitté l'ICT alors qu'il fut confronté à une crise financière qui faillit compromettre son existence universitaire au début des années 2000. La Faculté et l'Université dans son ensemble sont parvenues à une situation de stabilité et d'assainissement financiers qui a nécessité le concours de chacun et les énergies de tous. Cette période de renouveau, inscrite dans la pierre, se traduit par un





environnement universitaire paisible, agréable à vivre, fonctionnel et ouvert sur la ville. En outre, la mise en valeur du patrimoine concourt à rendre cette ouverture plus tangible.

### **2.3 Le niveau d'autonomie de la Faculté**

La Faculté bénéficie de l'attention et de l'estime des Evêques fondateurs de l'ICT et, à leur tête, de l'Archevêque Chancelier avec lequel le doyen de la Faculté de Théologie entretient des contacts réguliers. Cette confiance permet à la Faculté d'entreprendre un travail serein et pleinement accordé aux préoccupations et aux attentes exprimées par les évêques. Le rapport interne en fait foi.

### **2.4 Mode de gouvernement et organisation de la Faculté**

Structure de taille modeste, bien qu'accueillant un nombre important d'étudiants, la Faculté s'est dotée d'une structure simple et claire, facilitant la collégialité et la concertation. Sont honorés les différents niveaux de concertation qui structurent une faculté et facilitent sa cohésion. Par sa taille et son mode d'organisation, la faculté semble avoir trouvé une bonne articulation entre les structures qui la composent et les personnes qui les portent et les font vivre. Ce phénomène a pu être constaté lors des échanges avec les secrétaires de la Faculté et les autorités académiques compétentes.

Une question n'a pu être pleinement élucidée : qu'en est-il du rapport des personnes assurant la formation théologique des antennes régionales et la Faculté ? Comment s'opère l'articulation avec les autorités académiques de la Faculté qui en sont les garants ? Ce point n'a nullement échappé aux autorités académiques qui le relèvent dans le rapport interne, en parlant de la nécessité de doter les antennes régionales et la Formation Théologique à Distance (FTOAD) d'une « colonne vertébrale plus solide ».

Bien qu'ayant reçu toutes les informations requises sur le statut de l'ISTA, incorporé à la faculté selon les dispositions du droit (statuts *ad experimentum*), nous nous interrogeons sur les conséquences de la révision desdits statuts prévue en 2013. La progression de l'Institut Saint Thomas en nombre d'étudiants, la qualité et la spécificité de son offre théologique, sont autant d'éléments qui constituent une force pour la faculté et qui pourraient, sous certaines conditions, être considérés comme un « pôle d'excellence » susceptible de se prolonger et de se consolider en doctorat. Pour le moment, le lien entre les cycles de licence et de doctorat ne semble pas encore pleinement pouvoir bénéficier de cette spécificité. Tous reconnaissent que la tonalité « thomiste » de la formation peut jouer un rôle structurant et fédérateur, sans « formatage excessif et exclusif ».

### **2.5 Vision, mission et plan stratégique**

Dans le domaine de la vision et du plan stratégique, la faculté semble vouloir consolider les acquis d'une situation de stabilité et de cohésion retrouvées. Soucieuse de solutions pragmatiques très dépendantes des besoins exprimés par les partenaires accrédités et habituels de la faculté, cette dernière veut étendre le champ des formations complémentaires, notamment pour les prêtres *fidei donum* accueillis dans les trois provinces ecclésiastiques. Cette volonté de diversification est un atout et peut constituer une limite. Sans que l'on puisse craindre, dans l'état actuel des choses, pour la qualité et le niveau universitaires de la Faculté, une offre supplémentaire de types ou de profils de formation ne risque-t-elle pas d'affecter le caractère proprement universitaire de la formation



dispensée ? La faculté et ses autorités affichent clairement leur souci de conjointre, sans dommage, une offre diversifiée de formation et la consolidation de la vocation première de la Faculté, conformément aux *requisits* de la Constitution Apostolique *Sapientia Christiana*.

Bien qu'équipée de laboratoires de recherche très structurés, la faculté demeure dans une relative indétermination au sujet des colloques qu'elle veut cependant promouvoir d'ici juin 2015. Une réflexion et un travail effectif en amont semblent faire défaut. Cette indétermination relative s'explique en partie par la nécessité impérieuse de consolider une situation de stabilité retrouvée, notamment sur le plan financier.

## **2.6 Ressources matérielles**

Bénéficiant d'un cadre d'exception, l'ICT et la faculté qui s'y insère ont retrouvé, comme cela fut déjà souligné, les moyens et les fondements d'une *politique d'appel* en direction d'étudiants potentiels et d'institutions, tant ecclésiales que civiles, susceptibles d'y répondre. La mise en valeur du *patrimoine* est un élément non négligeable pour le pouvoir d'attraction de l'ICT dans son ensemble et de la faculté en particulier. Comme point possible d'attention et comme constat établi, nous notons que le contexte dans lequel s'effectuent aujourd'hui la bonne marche et la conduite de la faculté ne permet pas que les enseignants, et en particulier les enseignants-chercheurs, bénéficient de congés sabbatiques au cours desquels ils pourraient satisfaire davantage encore aux exigences de publication et de recherche personnelle. Pour le moment, la situation d'assainissement financier ne semble guère pouvoir satisfaire à cette dernière requête.

Parmi les étudiants laïcs rencontrés, notamment en cycle de licence, certains estiment que les montants d'inscription demeurent élevés et prohibitifs dans certains cas, d'où la question relative à l'obtention de bourses d'étude par le biais d'institutions ecclésiales accréditées (*missio*), de possibilités d'exonération à étudier.

On ne peut cependant apprécier ces données que si l'on tient compte du niveau réel d'autonomie financière de la faculté. Ses ressources s'inscrivent en effet dans celles, globales, de l'ICT, ressources qui proviennent essentiellement des cotisations annuelles versées par les diocèses. Lesdites ressources sont également alimentées par les subventions diverses provenant des organismes publics, de dons et libéralités privés, et des droits d'inscription dont s'acquittent les étudiants.

## **2.7 Ressources humaines**

### **2.7.1 Les enseignants**

La pluriactivité des enseignants, y compris des enseignants-chercheurs, l'étendue de leurs engagements respectifs, sont des facteurs qui peuvent engendrer de véritables « écartèlements ». Hautement qualifiés, pourvus des grades requis, se distinguant par l'excellence de leurs publications et de leur renommée nationale et internationale, les enseignants-chercheurs et le corps professoral dans son ensemble répondent et s'adaptent à des besoins et sollicitations divers, exprimés tant sur le plan théologique que pastoral et ministériel. Les enseignants, dans l'entretien avec les experts, ont eux-mêmes fait part de deux points d'attention : le manque de femmes et le manque d'hommes laïcs parmi les enseignants.



Se pose aussi la question des modes de recrutement des enseignants, leur renouvellement à moyen et long terme, et par conséquent la mise en œuvre d'une politique de qualification par la promotion des doctorats préparés dans la faculté. Sur ce point, il semble que la réflexion soit encore embryonnaire et que des solutions viables et raisonnables mériteraient d'être étudiées.

Pour les Professeurs de la Faculté, la question épineuse de l'obtention d'une HDR (*Habilitation à diriger des Recherches*) a été évoquée. Elle se pose nécessairement dans le contexte universitaire français. Aucun professeur n'en est possesseur pour le moment, ce qui, dans certains cas, notamment pour la question des rapports institutionnels avec les universités d'Etat, peut poser difficulté. Cette question dépasse le cadre strict de l'ICT et concerne l'ensemble des Universités Catholiques françaises. N'est-il pas possible, dans un tel contexte, de prévoir une disposition et un mode d'attribution officiels d'une habilitation comparable à ce qui est requis dans l'Université d'Etat ?

### 2.7.2 Les étudiants

Nous avons déjà noté la grande diversité de provenance des étudiants, qu'il s'agisse de leurs origines ou de leurs familles spirituelles. Il apparaît que, pour les prêtres en particulier, la conciliation entre activités pastorales et investissement dans l'étude demeure une source possible d'écartèlement. Les effectifs, somme toute réduits des cycles de licence canonique, et plus encore de doctorat, peuvent être perçus comme un élément de faiblesse pour la stimulation de la recherche et l'émulation dans l'étude. Le nombre d'étudiants étrangers, proportionnellement aux effectifs globaux, renforce parfois cette difficulté. Tous s'accordent à reconnaître, en dépit de la difficulté susdite, que nous sommes encore au-delà d'un seuil critique et que chaque cycle est en mesure de promouvoir une « authentique vie de cycle ». Dans les chiffres fournies pour les effectifs de licence canonique (41) et de doctorat (25), il semble que des ajustements soient nécessaires, certains doctorands ayant déjà soutenu une thèse et se voyant encore comptabilisés parmi les étudiants en cours de rédaction de thèse. Cette difficulté d'appréciation fut renforcée par le chiffre avancé dans le rapport d'évaluation interne (60), chiffre qui ne correspond pas à la nouvelle liste fournie.

### 2.7.3 Le personnel administratif

Dans les rencontres qui ont été programmées avec le personnel administratif, la question de la création d'un poste supplémentaire de secrétariat (50%) a été évoquée, notamment pour soulager le travail relativement étendu des secrétaires de la Faculté. Ce point d'attention a été répertorié dans le rapport d'évaluation interne. Les tâches du secrétariat sont rendues difficiles à satisfaire en raison du nombre fort élevé d'étudiants qui suivent un cursus personnalisé à temps partiel. Cela concerne environ 500 étudiants. Les secrétaires auditionnées ont cependant manifesté une satisfaction globale, qu'il s'agisse des conditions de travail ou des tâches qui leur sont confiées. L'esprit de collaboration et de concertation est particulièrement apprécié. Il en va de même de l'attention manifestée par les autorités académiques de la faculté.



## **2.8 Evaluation de la qualité (Quality assurance)**

Dans ce domaine, la Faculté de théologie n'a pas tardé à mettre en œuvre les procédures d'évaluation que préconise l'AVEPRO. Certes, nous en sommes encore au stade des premières expérimentations. Tous les questionnaires n'ont pas encore été utilisés, mais le seront selon le rythme et l'ordonnancement de l'année académique. Ainsi, la faculté entend s'engager dans une culture plus systématique de l'évaluation en se dotant de la capacité à interpréter les données recueillies.

Nous relevons un point qui n'a pas fait l'objet de discussion plus approfondie : le conseil des doyens, par décision du Recteur, fait office de « conseil qualité ». Faut-il prévoir un autre mode de constitution du « conseil qualité » (intégration des étudiants, modes de participation des enseignants) ? La question reste ouverte.

Autre point évoqué : ne convient-il pas d'offrir une formation didactique aux méthodes de l'enseignement pour les enseignants qui le souhaitent, notamment destinée à ceux qui s'engagent pour la première fois dans l'expérience de l'enseignement, en recourant éventuellement aux formations déjà existantes, qu'elles soient locales ou régionales et nationales ? La même question peut se poser si les questionnaires révèlent d'éventuelles difficultés rencontrées par un enseignant.

## **3. Vision globale et modes opératoires dans l'enseignement, la recherche et le développement contextuel**

### **3.1 Education : le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage, les programmes d'études et le suivi des étudiants**

L'examen des programmes d'étude, les échanges avec les professeurs et les étudiants répartis selon les trois cycles d'étude ont révélé une excellente organisation et structuration des programmes d'études et des types de parcours proposés.

#### **3.1.1 Le cycle de baccalauréat**

Pour le 1<sup>er</sup> cycle de baccalauréat canonique, plus de 60 étudiants ont répondu à l'invitation de Monsieur le Doyen Philippe Curbelié à rencontrer les experts de l'AVEPRO. L'échange a clairement manifesté la satisfaction des étudiants, notamment en ce qui concerne l'ordonnancement des enseignements et la structuration du cycle de baccalauréat. Le principe qui consiste à assigner à chacune des années qui structure l'offre de formation en baccalauréat une constitution dogmatique et/ou pastorale du 2<sup>ème</sup> Concile du Vatican facilite une vision *organique* du dépôt révélé et rend plus aisée la *connexio mysteriorum*. Ce point de méthode et de contenu fut plusieurs fois et expressément notifié. A ce sujet, beaucoup soulignent que trois piliers forment l'ossature de ce « style » d'enseignement : Mystère de Dieu ; vie ecclésiale ; rapport au monde.

Les étudiants des cycles A et B confirment que l'hétérogénéité des niveaux (pour certains cours communs) ne constitue pas une difficulté insurmontable et que, globalement, l'intégration et l'assimilation des connaissances se font selon des rythmes et des procédures appropriés, grâce, en particulier, à la qualité du suivi personnalisé des étudiants, qu'il s'agisse du *directeur d'études* (par cycles) ou du *tutorat* personnalisé. Ces quelques données sont le fruit d'une politique volontariste et efficace de restructuration du cycle de baccalauréat, plus homogène, mieux structuré et bénéficiant



de meilleures répartitions des matières (travail de regroupement et d'unification de certains cours = moins de fragmentation).

Sur le plan des outils mis à la disposition des étudiants, on souligne la performativité de l'espace numérique de travail.

Un sujet d'étonnement (experts) : la bibliothèque n'est nullement évoquée dans les échanges avec ce groupe d'étudiants.

En ce qui concerne les validations des cours, les points de vue émis sont relativement homogènes. Ils facilitent l'assimilation et la restitution des connaissances. Nous notons cependant que l'exigence faite aux étudiants du baccalauréat canonique de rédiger 3 écrits courts de 10 pages + une dissertation longue de 30 pages en vue de l'examen oral de synthèse n'offre qu'une possibilité limitée d'initiation méthodique à la dissertation. Dans l'échange avec les étudiants, certains d'entre eux précisent que les trois écrits courts peuvent ne pas dépasser 5 pages. L'initiation à l'écriture au long cours et à l'art de la démonstration ne risque-t-elle pas de s'en trouver affectée et rendre plus difficile le passage en cycle de master ?

### 3.1.2 Le cycle de licence canonique

Le cycle de licence canonique offre un parcours scolaire plus fluide et moins déterminé. Il semble étonnant que les étudiants soient invités à suivre deux cours de baccalauréat canonique (correspondant à un domaine de spécialisation) et non des séminaires propres au 2<sup>ème</sup> cycle, bien que ceux-ci semblent se retrouver, *mutatis mutandis*, dans les propositions de *sessions* (3 en moyenne, sur 2 jours). Nous nous sommes interrogés sur le manque de lisibilité qui affecte le cycle de licence, notamment à propos de la formation dispensée, propre à un 2<sup>ème</sup> cycle, conduisant à l'obtention d'une licence avec « spécialisation ». Le suivi de cours en baccalauréat honore-t-il pleinement ce cahier des charges ? Le cas plus spécifique de l'ISTA (21 étudiants en licence) nuance cette constatation. Les représentants des étudiants de licence et de doctorat étaient en nombre modeste, avec une forte proportion d'étudiants étrangers, surtout non-européens. Il leur était manifestement difficile de décrire avec précision les exigences et l'ossature de la formation qui leur est destinée, cela apparut avec plus de netteté pour le cycle d'études doctorales. La terminologie de la « session », utilisée dans les deux cycles, pour caractériser un mode propre de travail et de recherche demeure néanmoins difficile à définir quant au contenu de l'offre et à son orientation méthodologique. La durée des études en cycle de licence peut également poser des questions : les étudiants constatent que la durée des études prévue est assez souvent prolongée, parfois de plusieurs années, surtout si un étudiant est engagé dans la pastorale.

### 3.1.3 Le cycle de doctorat canonique

Le cycle de doctorat se caractérise par le nombre restreint de candidats. L'initiation à la méthodologie et à la recherche se fait dans le cadre de « doctoriales », appréciées et requises. On souligne cependant que la dimension proprement *théologique* de la recherche (séminaire ou colloque) est un peu moins honorée. Des souhaits sont exprimés pour que cette dimension soit plus présente.

Des étudiants soulèvent aussi la difficulté de l'accès à certaines sources bibliographiques, en raison de fonds documentaires insuffisants *in situ*.



### 3.2 La recherche

On ne peut apprécier et évaluer la politique de recherche conduite à la faculté que dans le cadre plus large de l'ICT. La première constatation qui s'impose, c'est que l'ICT s'est doté d'un organe de recherche très structuré et polarisé sur des projets interdisciplinaires capables de fédérer, non seulement des énergies et ressources internes, mais aussi externes, grâce à une politique raisonnée de partenariats. Quatre priorités sont clairement identifiables.

1. Développer le pôle « éthique » dans une perspective inter-culturelle et inter-religieuse.
2. Mettre en œuvre des procédures d'évaluation de la recherche et des enseignants-chercheurs.
3. Consolider le conseil scientifique de la recherche comme organe de décision.
4. Nouer des partenariats avec des laboratoires publics.

La liste et la structure des laboratoires (4) fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages de l'annuaire 2010-2011 qui leur sont consacrées. La théologie est intégrée dans chacun des laboratoires de recherche, selon des axes spécifiques, mais toujours en prise avec des questions complexes débattues dans la modernité. Le laboratoire « Histoire et théologie » traite de questions plus directement historiques et historiographiques, en y intégrant un pôle patristique particulièrement riche. Le projet d'une rencontre nationale de patristique, en lien avec l'Université de Toulouse-le-Mirail est en cours d'exploration. Des publications dans le domaine patristique (coll. « Parole et Silence ») attestent de la vitalité de ce secteur de recherche.

Dans le cadre du laboratoire intitulé IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les sciences), un programme de recherche et de réflexion a été monté à l'échelle de partenaires publics de premier plan (Université de Toulouse, écoles d'ingénieur, agence nationale de la recherche). Le programme porte sur l'éthique des biotechnologies. C'est l'ICT qui en assure la plateforme éthique. Un contrat de recherche d'une valeur de 200 000 euros a été alloué à ce projet. Il semble que ce soit la première fois que l'ICT recueille un contrat de recherche d'une telle ampleur. A cette donnée, s'ajoute la création récente d'une revue en ligne, intégrée à une revue déjà existante appelée « Sciences Lib ». Cette nouvelle revue portera le nom : « Intersection » (revue de philosophie, sciences et religion).

Si, comme nous l'avons souligné, la recherche bénéficie d'une structuration claire et bien définie, il apparaît néanmoins qu'elle repose sur des individualités qui la portent. Il semble que des mesures soient étudiées pour que les laboratoires soient intégrés dans une vision plus large et commune de la politique de recherche promue à l'échelle de l'ICT : programmation de rencontres annuelles entre directeurs de laboratoire et les directeurs des équipes de recherche.

La revue *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* (dir. Philippe Molac) constitue un organe de recherche et de diffusion de cette dernière de tout premier plan. Son orientation, autrefois fortement spécialisée en histoire et liturgie, maintenant historique, littéraire et théologique lui assure une unité et une lisibilité appréciées. Elle bénéficie de son statut de revue centenaire.

Demeure la question du temps de recherche effectivement accordé aux enseignants-chercheurs. Des solutions peuvent-elles et doivent-elles être proposées, sans que pour autant on ne doive nécessairement recourir aux traditionnelles années ou semestres sabbatiques ou aux congés épargne-temps ? Dans le contexte d'une faculté où les enseignants assument des responsabilités extra-facultaires, il semble difficile de recourir à un modèle standard. Les solutions doivent





assurément venir du dedans et en concertation avec chacun des enseignants-chercheurs. La plupart d'entre eux accomplissent leur travail de recherche dans les « interstices » qu'autorise leur temps libre.

### ***3.3 Développement régional et international, politique des échanges et des partenariats***

Un certain nombre d'institutions partenaires sont identifiées et répertoriées dans les documents fournis par la faculté. Faute de candidats étudiants (doctorands notamment), les accords sont parfois « désactivés » ou sans effectivité. Dans ce domaine, ne peut-on pas promouvoir une politique de cotutelle en thèse qui puisse constituer pour la faculté de théologie un atout ? En effet, dans le domaine des recherches en *théologie médiévale* et dans celui de la *théologie et histoire de la liturgie* (Fonds Martimort), la faculté a la possibilité d'offrir un lieu et des instruments de travail appropriés.

### ***3.4 Stratégie internationale et activités***

La présente section n'appelle guère de constats particuliers. Ces points ont été évoqués dans d'autres sections, notamment celles qui concernent le contexte dans lequel s'insère la faculté et sa politique de recherche. L'identité de l'ICT et de sa faculté de théologie ont une dimension régionale très marquée et adaptée aux besoins des églises locales des provinces ecclésiastiques de Toulouse, Bordeaux et Montpellier. Sans doute conviendrait-il aussi de veiller, en fonction d'objectifs raisonnables et capables d'être atteints, à réactiver l'un ou l'autre partenariat laissé en sommeil. Cette perspective pourrait avoir une influence positive sur le cycle d'études doctorales, par l'apport de l'un ou l'autre étudiant étranger susceptible d'accomplir un travail de fond sur les archives liturgiques ou dans le domaine des études médiévales. Nous notons encore, toujours à propos du plan stratégique, que la politique des colloques paraît relativement indéterminée quant à leurs objectifs sur le moyen et le long terme. On se fixe, d'ici l'échéance de 2015, quatre colloques à organiser. Mais cet objectif n'a pas encore de contenu précis et demeure dans l'indétermination.

## **4. Quelques conclusions**

De l'ensemble des données qui ont été décrites et appréciées, on peut retirer, en guise de synthèse, les éléments structurants suivants :

1. La faculté manifeste une volonté expresse d'entrer dans une « culture de l'évaluation » en tirant profit des directives émises par l'AVEPRO. La qualité et le soin apportés à la rédaction du rapport interne le confirme.
2. Les points forts de la faculté sont incontestablement et au premier son enracinement régional, bien plus significatif qu'un enracinement « local ». Le rayonnement de la faculté doit être apprécié à l'échelle de la grande région et de ses mutations. L'ICT et sa faculté de théologie apparaissent comme un pôle de référence et un lieu majeur de crédibilité intellectuelle.
3. La structuration de la recherche et les types d'activité promus sont du niveau de l'excellence, bien que la dimension proprement « théologique » des activités de recherche demeure plus latérale que centrale.



4. Dans le domaine de la recherche et de son rayonnement, le concours des théologiens dominicains (via l'ISTA et le *Studium*) renforce le pouvoir d'attraction de la faculté.

Ces quelques données essentielles appellent aussi à des points d'attention plus particuliers au sujet desquels les experts aimeraient formuler les recommandations suivantes :

1. Bénéficiant aujourd'hui d'une situation de plus grande stabilité et d'assainissement financier, les experts encouragent l'ICT et la faculté à prendre davantage appui sur cet état de fait pour, par exemple, promouvoir de manière plus déterminée des perspectives afférentes à la consolidation et au développement d'un cycle d'études doctorales (et en amont du cycle de master) : appel à candidature pour travailler sur le fonds Martimort et développer un « pôle d'excellence » en liturgie ; profiter et mettre en valeur la tradition de pensée « thomiste » et les études thomasiennes. Cette remarque peut s'étendre à l'exploitation d'un autre fonds disponible pour la recherche et sa promotion toulousaine ; il s'agit de l'important fonds janséniste composé de mémoires et de correspondances, mais aussi du fonds de droit canonique légué par le chanoine Trilhe (1866-1930), auquel s'ajoutent des ouvrages de droit des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles.
2. Quant aux laboratoires et pôles de recherche, les experts encouragent la faculté à donner une plus forte visibilité aux domaines de la théologie fondamentale et dogmatique et de l'exégèse biblique et de les promouvoir comme des axes fondamentaux d'étude.
3. Si l'adaptation aux besoins des diocèses apparaît prioritaire, les experts encouragent la faculté à consolider le socle et la cohérence que constitue un 1<sup>er</sup> cycle d'études théologiques, en veillant à ce que le niveau *universitaire* de l'offre soit préservé.
4. Dans le contexte d'une faculté qui, par ses enseignants, répond à divers besoins, les experts encouragent la faculté à réguler autant que possible la pluriactivité des professeurs, en veillant à une stabilité mieux assurée du corps enseignant.
5. Dans les entretiens noués avec le corps enseignant et les étudiants, la relation à la faculté de philosophie ne fut guère évoquée. La vitalité de la recherche et l'émergence possible de « pôles d'excellence » ou d'offres attractives en matière de spécialisation ne s'en trouvent-elles pas affectées de manière dommageable ?
6. La bibliothèque universitaire est encore en phase de restructuration. Les experts estiment que les ressources financières annuelles devraient être augmentées, selon les possibilités financières de l'ICT.



### III. La Faculté de Philosophie de l'Institut Catholique de Toulouse

#### 1. Introduction

##### 1.1 Évolution récente de la Faculté de philosophie

La Faculté de philosophie de l'ICT a été érigée le 30 juin 1899. Elle propose aujourd'hui :

- trois cycles d'études universitaires :
  - le 1<sup>er</sup> cycle (Baccalauréat canonique, en 3 ans depuis 2008 ; Licence d'État en 3 ans dépendant du Jury rectoral de l'Académie de Toulouse, depuis 2007) ;
  - le 2<sup>nd</sup> cycle (Licence canonique ou Master Mention *Philosophie*, Spécialité *Éthique, Cultures et Humanité* en 2 ans, depuis 2005) ;
  - le 3<sup>e</sup> cycle (réouverture du doctorat en 1994 et développement à partir de 1999) ;
- deux équipes de recherche, depuis 2007, organisant des journées d'études et colloques : *Pensée médiévale et postérité contemporaine* ; *Éthique, Cultures et Humanité* ;
- une revue annuelle fondée en 2005: *Recherches philosophiques* ;
- des conférences ouvertes au grand public ou aux étudiants (une douzaine de *Visiting Professors* sont indiqués dans le rapport interne).

À partir de 2008, le corps enseignant a été bien renouvelé, rajeuni et redynamisé.

L'accompagnement des étudiants a été largement amélioré dans les dernières années pour les 3 cycles. Chaque étudiant du 1<sup>er</sup> cycle à temps plein bénéficie d'un tuteur personnalisé ; dans le même temps, d'un responsable de l'orientation et l'insertion professionnelle.

En 2010-2011, des conventions Erasmus ont été signées avec Lublin, Messine, Ljubljana, et un Responsable des Relations Internationales a été nommé.

##### 1.2 Méthodologie de la visite d'évaluation externe

Le rapport d'évaluation interne de la Faculté de philosophie comporte 25 pages et 23 pages d'annexes. Il a été rédigé par un Comité de 8 membres composé du staff de la Faculté et d'un doctorant entre décembre 2010 et mars 2011. C'est un rapport lisible et les experts ont pu vérifier sur le terrain qu'il correspondait à la réalité.

Lors de la première rencontre des experts avec le *doyen* de la Faculté de philosophie, celui-ci a spécialement insisté sur la *double contrainte* à laquelle la Faculté est soumise : d'une part maintenir le caractère propre des diplômes canoniques de philosophie et d'autre part proposer des cursus au plus près des exigences imposées par les universités d'État pour les licences et les masters. Il a également ajouté que la tentative de faire reconnaître le Master Éthique de la faculté par l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur / France) a échoué depuis cinq ans malgré la qualité du dossier.

À la rencontre avec les *enseignants* de la Faculté de philosophie, 7 enseignants étaient présents, dont le doyen, le secrétaire académique, les directeurs des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, un chargé d'enseignement et un chargé de cours. Était excusé le directeur du 2<sup>nd</sup> cycle et responsable des Relations internationales (et Erasmus) en raison d'un colloque.



L'équipe présente, avec des éléments jeunes, est apparue soudée et dynamique. De nouveau, il a été souligné que la question de la reconnaissance des diplômes par l'AERES était cruciale, notamment pour augmenter le nombre trop faible d'étudiants. Pour l'instant, seule la licence est reconnue. Certains estiment que c'est l'expression « humanisme chrétien » qui a posé difficulté pour le dossier du master.

Certains ont insisté également sur l'effort entrepris depuis 2008 pour développer des relations internationales et chercher ainsi à obtenir des co-tutelles dans le cadre d'une convention.

La matinée de la 2<sup>e</sup> journée a d'abord été consacrée à la rencontre avec les *étudiants* en philosophie (1<sup>er</sup> cycle d'abord puis 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle). Une bonne dizaine d'étudiants du 1<sup>er</sup> cycle étaient présents (outre un prêtre étranger et un religieux en formation, une majorité de jeunes, 18-20 ans, venus à la faculté pour la licence d'État). Ce groupe était enthousiaste.

Tous ont souligné le climat familial de la Faculté, la très grande disponibilité des professeurs, des tuteurs, des responsables, la qualité de l'accompagnement personnalisé et de la pédagogie des enseignements. Certains ont témoigné du fait que la Faculté leur offrait un cadre, non seulement d'acquisition sérieuse de connaissances, mais aussi de développement personnel.

Quelques uns ont regretté des dysfonctionnements dans la communication interne des informations par le secrétariat administratif et dans l'organisation des examens. Le problème du montant élevé des frais d'inscription et de la difficulté à obtenir des bourses d'étude a été soulevé.

Le groupe des 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle regroupait une petite dizaine d'étudiants, avec une forte proportion d'étudiants étrangers (prêtres, religieux et religieuses) et deux laïcs retraités. Le groupe nous est apparu moins dynamique et surtout moins unifié que le précédent. Était-il représentatif de l'ensemble ?

A leurs yeux, les points forts de la Faculté sont les suivants : la confrontation avec des textes fondamentaux, la synthèse d'une proposition philosophique sérieuse et de la fidélité à l'Évangile, la méthode interactive entre les étudiants et les professeurs, la qualité du tutorat et de la direction des travaux, l'attention à la personne humaine, la prise en compte des questions actuelles.

Les étudiants ont en revanche eu beaucoup de mal à expliciter simplement devant nous les exigences de travail demandées par la Faculté.

Les étudiants ont également souligné les points faibles suivants : de nouveau le montant des frais et la difficulté à obtenir une bourse, la difficulté pour certains d'articuler ministère et études, le fait que la Bibliothèque n'offre pas toujours les ouvrages dont ils ont besoin pour leur recherche. Les doctorants ont souhaité que s'améliorent les sessions qui leur sont propres, sans pour autant parvenir à objectiver la direction souhaitée.

Les experts ont ensuite auditionné la *secrétaire* de la Faculté de philosophie (elle est également secrétaire académique de la Faculté des lettres et responsable des logements). Heureuse de son travail et de la disponibilité de ses supérieurs.

Lors de la rencontre des experts avec les *responsables* de la Recherche de l'ICT, après la présentation de la politique de la recherche depuis 2005 par le Recteur, trois des *quatre laboratoires* de recherche (diffractionnés en équipes puis en groupes de recherche) ont été successivement présentés dans lesquels la Faculté de philosophie est pour la plus grande partie également engagée :

- Éthique, philosophie et société



- Centre Histoire et Théologie
- Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences (IRIS)
- Art, Culture et Transmission [non présenté]

Deux revues de l'ICT ont été succinctement présentées : le *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, les *Recherches philosophiques* (revue de la Faculté de philosophie).

## **2. Contexte institutionnel : les contraintes régionales, nationales et internationales ; les normes en vigueur**

### **2.1 Profil de la Faculté de philosophie**

La Faculté de philosophie trouve sa place dans l'ICT, seul Institut catholique dans le Sud de la France. Elle est l'une des quatre Facultés canoniques de philosophie de France.

Si le nombre d'étudiants reste faible (69 en 2010-2011 : 44 en 1<sup>er</sup> cycle, 12 en 2<sup>nd</sup> cycle, 13 en 3<sup>e</sup> cycle), la Faculté touche cependant des publics divers (séminaristes du séminaire saint Cyprien ; prêtres, religieuses et religieux en formation ; laïcs ; jeunes étudiants ayant obtenu le baccalauréat civil).

Dans le grand Sud-Ouest de la France, la Faculté n'a pas encore la visibilité qu'elle mérite et à laquelle elle peut prétendre. Elle cherche donc à améliorer sa communication externe, mais elle doit en outre compter avec un anticléricalisme très ancré dans les mentalités universitaire et politique de la région.

### **2.2 Autonomie**

La Faculté jouit d'une autonomie académique et pédagogique pour les diplômes canoniques (1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycles) sous la vigilance de la Congrégation pour l'Éducation catholique. La Licence d'État, quant à elle, dépend du Jury rectoral de l'Académie de Toulouse. Selon le rapport d'évaluation interne, les relations avec le Jury rectoral sont excellentes. Malgré cinq années de travail et de tentatives, la Faculté n'a pour l'instant pas réussi à obtenir l'accord de l'AERES pour son master *Éthique, Cultures et Humanité*. L'origine « catholique » de ce master semble être la source principale des difficultés.

### **2.3 Gouvernance et organisation**

Outre les trois directeurs de cycle et le secrétaire académique, le doyen est assisté d'un responsable des relations internationales, d'un responsable de l'orientation et de l'insertion professionnelle, d'un responsable du module de préparation aux concours en 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle.

La Faculté est dotée d'une structure simple et claire, qui favorise la collégialité et la concertation entre les différents acteurs.

Les relations entre les différents responsables de la Faculté, entre les enseignants et les étudiants, nous sont apparues bonnes.



## **2.4 Vision, mission, plan stratégique**

Les recteurs successifs de l'ICT ont fermement tenu à maintenir une faculté canonique de philosophie. Celle-ci cherche à honorer fidèlement l'attachement de l'Église à promouvoir, comme discipline proprement canonique, l'enseignement et la recherche en philosophie. Elle entend ainsi dispenser l'enseignement philosophique requis pour la formation théologique, et en même temps ouvrir à ceux qui le désirent, les richesses du patrimoine philosophique de l'humanité et de l'Église (dans un moment où celui-ci tend à s'estomper dans le paysage universitaire français).

La *mission* de la Faculté est caractérisée, et en même temps rendue difficile, par l'existence d'une *double logique* : d'un côté, elle veut maintenir les exigences propres de l'enseignement de la philosophie telle que l'Église le conçoit à travers les Constitutions apostoliques *Sapientia Christiana* et *Ex corde Ecclesiae* et plus récemment par le *Décret de réforme des études ecclésiastiques de philosophie* (28 janvier 2011) ; d'autre part, la survie de la Faculté suppose qu'elle développe aussi des diplômes d'État, répondant à leur tour à des critères propres et fixés par des directives complexes. Le fait de devoir tenir compte de ces deux aspects rend la situation délicate, oblige à un travail administratif et à une politique de communication considérables.

Pour les années à venir, la Faculté se propose les *objectifs stratégiques* suivants :

- clarifier encore davantage la Finalité propre de la faculté ;
- ouvrir un *Master Pro* en philosophie concernant les *métiers de l'accompagnement* ;
- créer une nouvelle forme de Licence canonique de philosophie : la *licentia thomistica* (fondée sur les principes de la philosophie thomiste) ;
- augmenter la qualité et la qualification des enseignants : promouvoir l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) parmi les enseignants stables ; promouvoir le doctorat canonique ou d'État pour tous les enseignants ; encourager les maîtres de conférence et les docteurs de la Faculté à demander et obtenir leur qualification au Centre National Universitaire.

## **2.5 Ressources financières**

La Faculté n'est pas autonome du point de vue financier. Les dépenses sont soumises aux directives du Secrétariat Général de l'ICT. Par ailleurs, le produit des frais de scolarité est insuffisant à assurer le bon fonctionnement de la Faculté. Son déficit annuel actuel (30.000 euros) est comblé par le soutien financier des Facultés de lettres et de droit.

Cette difficulté financière oblige le doyen à chercher à augmenter le nombre d'étudiants et à réduire, pour l'instant, le nombre de colloques.

## **2.6 Ressources humaines**

La Faculté peut compter sur six enseignants-chercheurs expérimentés, dont trois sont reconnus internationalement, ainsi que sur quelques chargés d'enseignement ou de cours, dont trois jeunes récemment recrutés et déjà bien engagés dans les activités de recherche.

Cependant, la totalité des enseignants sont sollicités dans d'autres institutions. Aucun enseignant n'est à temps plein. Le petit nombre d'étudiants rend difficile l'établissement d'une feuille de charges suffisante pour chacun d'entre eux.





Par ailleurs, pour la viabilité économique et pour le dynamisme de la Faculté, il y a un nombre encore trop faible d'étudiants dans tous les cycles, en particulier dans le 1<sup>er</sup>.

Par ailleurs, dans le 2<sup>nd</sup> et le 3<sup>e</sup> cycle, il y a une forte proportion d'étudiants étrangers, dont certains ne maîtrisent pas encore assez bien la langue française. Peu d'étudiants en doctorat ont la possibilité d'étudier à plein temps. Pas plus de 5 thèses ont été soutenues depuis 1994.

Enfin, les séminaristes de premier cycle du séminaire saint Cyprien ne suivent que très peu de cours à la Faculté, ce qui la prive d'étudiants à plein temps qui pourraient contribuer à dynamiser l'ensemble.

## **2.7 Évaluation de la qualité**

La prise en compte structurée d'une culture de la qualité est récente dans la Faculté. La rédaction du rapport d'évaluation interne a été l'occasion d'une prise de conscience plus nette de son importance.

En 2009-2010, des questionnaires d'évaluation ont été proposés aux étudiants et aux enseignants pour qu'ils donnent leur appréciation de la qualité des lieux, des moyens offerts, des structures, des cours... Les questionnaires 2009-2010 ont été dépouillés et analysés. Ils ont servi à élaborer les Dossiers d'Habilitation des formations auprès du Ministère en 2009-2010. Il n'a pas été précisé si ce travail d'évaluation a conduit à des recommandations concrètes (refonte d'un cours ou d'un examen, amélioration du programme d'études ou du tutorat, stage de pédagogie pour un enseignant etc...).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2010-2011, les questionnaires d'évaluation des cours proposés par l'AVEPRO ont été distribués et remplis. Ils n'ont pas été encore dépouillés et analysés faute de temps.

À la fin de chaque semestre, le Doyen fait une brève évaluation des Directeurs de cycle au cours d'un entretien. Il le fait également pour certains enseignants, notamment ceux qui rencontrent des difficultés d'adaptation aux étudiants dans la pédagogie universitaire.

Participe aussi à la démarche qualité la nomination récente d'un responsable des relations internationales, d'un responsable de l'orientation et de l'insertion professionnelle, d'un responsable du module de préparation aux concours en 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle.

## **3. Les domaines opérationnels majeurs**

### **3.1 Les Études : l'enseignement et l'apprentissage, les programmes, l'accompagnement des étudiants**

La Faculté de philosophie ne comporte qu'un seul département, celui de philosophie, divisé en 3 Cycles d'études.

Les buts généraux et les finalités des titres d'études et des programmes offerts sont fixés par le doyen après consultation du conseil de Faculté. Les normes sont celles du Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la recherche (pour la licence d'État) et de la Congrégation pour l'Education (Baccalauréat canonique, Master, Doctorat).



Les points de références pour l'apprentissage, les directives pour les travaux écrits, les principes de bases de notation sont laissés à la libre discrétion de chaque enseignant en sa matière. Pour l'instant, les *résultats de l'apprentissage* ne sont *pas encore décrits* pour chaque cours.

En 1<sup>er</sup> cycle, la formation est presque exclusivement dispensée sous la forme de *cours magistraux*. Les cours de méthodologie proposent cependant des *ateliers* plus interactifs. En 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, les étudiants participent en outre aux *journées d'études* organisées par les groupes et équipes de recherche de la Faculté (voir 3.2).

L'*évaluation* des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle se fait, chaque semestre, au moyen du contrôle continu (40 % de la note) et d'un devoir écrit, dissertation ou commentaire (60 % de la note). En 2<sup>e</sup> cycle, chaque session (cours ou journée d'études) est validé par une détermination écrite de 5 pages au moins ; la soutenance finale du mémoire compte pour 50 % de la note finale. En 3<sup>e</sup> cycle, les sessions ne donnent pas lieu à une validation ; seule la thèse de doctorat est évaluée.

Pour le Baccalauréat canonique, les *programmes* sont élaborés en conformité avec les Constitutions *Sapientia Christiana* et *Ex Corde Ecclesiae*. Les experts n'ont pas eu le temps de vérifier ce point en détail.

Pour le master, c'est la spécialité *Éthique, Cultures et Humanité* qui constitue le principe d'ordre et d'innovation en terme de contenu des cours. L'enracinement dans les problématiques actuelles est un critère majeur de sélection des cours.

Pour le doctorat les étudiants suivent des formations de type méthodologique et des journées d'études organisées par les groupes et équipes de recherche de la Faculté (voir 3.2).

Par la *direction d'études* (un directeur par cycle) et par le *tutorat personnalisé* (1<sup>er</sup> cycle), la Faculté affiche une forte volonté d'accompagner personnellement les étudiants.

Tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle rencontrés durant la visite ont insisté sur la très grande disponibilité des professeurs, des tuteurs, des responsables, sur la qualité de l'accompagnement personnalisé et de la pédagogie des enseignements. Les étudiants ont conscience que la Faculté développe une véritable stratégie pour qu'ils réussissent. Dès qu'un étudiant se trouve en difficulté, il est immédiatement pris en charge.

### **3.2 La recherche (voir déjà II.3.2)**

La recherche à l'ICT a été pensée, non pas en terme de facultés, mais pour *l'ensemble* de l'ICT. Même si les laboratoires sont ancrés dans l'une des facultés, on veille à ce qu'ils soient transversaux et que les enseignants-chercheurs collaborent les uns avec les autres.

Dans le cadre de la contractualisation, quatre priorités ont été fixées :

- développement d'un pôle consacré à l'éthique ;
- mise en place d'une évaluation des enseignants-chercheurs et de la recherche (mise en place d'un conseil scientifique en 2010 ; rédaction de chartes sur le fonctionnement des laboratoires, la rédaction des thèses...) ;
- volonté de nouer des partenariats avec des laboratoires publics et en particulier avec des projets de recherche européens ;



- favoriser les conditions de publication autres qu'à l'intérieur de l'ICT, spécialement dans des revues internationales.

L'ICT comporte quatre laboratoires de recherche :

- *Éthique, philosophie et société*
- *Centre Histoire et Théologie*
- *Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences (IRIS)*
- *Art, Culture et Transmission.*

C'est dans le laboratoire *Éthique, philosophie et société* que sont investis prioritairement les enseignants-chercheurs de la Faculté. Plus précisément, deux des quatre équipes de recherche de ce laboratoire sont liées à la Faculté de philosophie :

- *Éthique, philosophie et société*, divisée en deux groupes : *Éthique et personnalisme* (une vingtaine de personnes, produisant une ou deux journées d'études par an, auxquelles sont invités les étudiants du Master et les doctorants) ; *Christianismes, islams et sociétés arabes* (groupe international se réunissant pour une rencontre annuelle sous la forme de journées d'études ou de colloques auxquels sont invités les étudiants du Master et les doctorants).
- *Pensée médiévale et Postérité contemporaine* (autour de la philosophie du droit et du droit international ; une journée d'études par an).

L'impression des experts concernant la Recherche a été globalement bonne. Par un investissement humain conséquent, l'ICT est en train de se doter d'un organe structuré pour la recherche.

On note également une bonne participation des enseignants-chercheurs à des colloques nationaux et internationaux avec publications, ainsi que l'excellent niveau des publications (dans des collections de renom national et international) ainsi que leur fréquence.

Cependant, il faut ajouter que le véritable dynamisme de la recherche repose, pour l'instant, sur un *très petit nombre d'individualités de haut niveau*.

Par ailleurs, depuis 12 ans, un seul enseignant-chercheur a bénéficié d'un *semestre sabbatique* en raison des différentes contraintes de charge.

Enfin, une articulation conséquente entre recherche *philosophique* et recherche *théologique* ne semble pas être mise en place ni même être programmée.

### ***3.3 Développement régional et national (échange, formation continue)***

L'ICT appartient à l'*Union des Établissements d'Enseignement Supérieur Catholique* (UDESCA).

Plusieurs enseignants de la Faculté donnent des cours de philosophie ou de théologie dans les *Studia* monastiques du Sud-Ouest, dans des séminaires de diverses congrégations sacerdotales. La Faculté collabore régulièrement avec des Universités catholiques et des Centres de formation des institutions ecclésiales.

Deux enseignants donnent des cours à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace de Toulouse (comprenant deux cycles ingénieur SUPAERO, ENSICA).



L'organisme de formation permanente du sud-ouest de la France (*Formiris*) inscrit chaque année les Modules de cours du Master dans ses programmes de formations.

### ***3.4 Stratégie et activités internationales***

L'ICT appartient à la *Fédération Internationale des Universités Catholiques* (FIUC). La Faculté de philosophie est membre de la *Conférence Mondiale des Institutions Universitaires de Philosophie* (COMIUCAP).

L'ICT s'est engagé dans une politique de pérennisation et de développement des partenariats avec des Universités étrangères, soit dans le cadre du programme *Erasmus*, soit par le biais de Conventions Cadre globales. Il est à noter cependant que, pour l'heure, aucun étudiant de la Faculté n'a profité des échanges *Erasmus*.

Les partenariats internationaux de l'ICT concernent actuellement l'Université de Navarre (Espagne), de Ljubljana (Slovénie), de Lublin (Pologne), de Messine (Italie), et le Dickinson College (USA). Tous ces partenariats engagent le département de philosophie. Une Convention avec la Faculté de Philosophie de l'Université de Laval (Québec) est aussi à l'étude.

Il a paru difficile aux experts de pouvoir évaluer sérieusement le degré d'effectivité de ces partenariats et leurs effets sur la qualité de l'enseignement et de la recherche à la Faculté de philosophie.



## 4. Conclusions

### 4.1 *Appréciation de la situation actuelle (Points forts/Points faibles)*

Points forts :

- une taille humaine et un climat fraternel qui favorisent l'interactivité entre professeurs, entre enseignants et étudiants ;
- un corps professoral renouvelé, avec des enseignants-chercheurs expérimentés (dont certains de renommée internationale) et des jeunes enseignants très dynamiques ;
- une organisation structurée de la recherche qui permet la transversalité avec les autres facultés ainsi que l'ouverture à des questions contemporaines ;
- l'accompagnement personnalisé des étudiants ;
- un parcours de 1<sup>er</sup> cycle qui joue un rôle véritablement éducatif.

Points faibles :

- le faible nombre d'étudiants (le recrutement de nouveaux étudiants est difficile en raison du contexte ecclésial et socio-politique de la région et du montant des frais d'inscription) ;
- le très faible nombre de doctorats soutenus ;
- problème de communication administrative interne (organisation des examens, répartition des salles etc.).

### 4.2 *Éloge des bonnes pratiques*

- Volonté effective d'entrer dans une *culture de la qualité*. Les moyens mis en œuvre, simples et lisibles, y concourent.
- Volonté effective de développer et de structurer la *recherche*. Des équipes de recherche existent déjà et travaillent.
- Volonté effective de continuer à développer une politique de *publication* de haute qualité à l'extérieur de l'ICT, en particulier dans des revues ou des ouvrages internationaux.
- Volonté effective et efficace d'*accompagner personnellement les étudiants* (Direction d'études, tutorat).

### 4.3 *Recommandations pour l'amélioration de la qualité*

- Les experts encouragent la Faculté de philosophie à poursuivre sans se lasser sa politique de *communication externe* concernant ses formations (spécialement le Master).
- Les experts encouragent la Faculté de philosophie à poursuivre sans se lasser la recherche de solutions pour une meilleure articulation avec le 1<sup>er</sup> cycle du *séminaire saint Cyprien*.



La situation actuelle, qui disperse les forces de formation pourtant fragiles, est dommageable pour la Faculté (nombre d'étudiants et dynamisme de l'ensemble) et pour le séminaire (qualité de la formation philosophique des séminaristes). (Les experts n'ont pas eu la possibilité de rencontrer les responsables du séminaire sur ce point.)

- Les experts encouragent la Faculté de philosophie à poursuivre son travail de clarification de sa *finalité propre*.
- Il est important pour la Faculté de veiller à *pallier le faible nombre de doctorants*, ce qui suppose :
  - une volonté forte de signer des *accords de co-tutelle* sous la forme d'une convention cadre ;
  - le développement d'un *pôle d'excellence* (pourquoi pas un pôle consacré à la philosophie de saint Thomas d'Aquin en lien avec l'*Institut Saint Thomas d'Aquin* lié à la Faculté de théologie et le *Studium* des dominicains de Toulouse ?).
- Pour affermir son caractère propre et en même temps développer davantage les liens avec la Faculté de théologie, la Faculté de philosophie gagnerait à lancer un *groupe de recherche* sur l'articulation *philosophie-théologie*.

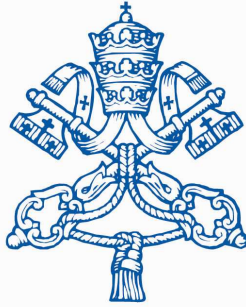
Fribourg et Paris, le 3 mai 2011

Martin Klöckener

Vincent Holzer

Frédéric Louzeau





AVEPRO

RÉPONSE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE  
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE  
AU *RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE* DE  
L'AVEPRO



## **Réponse de la Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Toulouse au Rapport d'évaluation externe de l'AVEPRO**

1. La Faculté de théologie de l'ICT tient à louer la qualité de rédaction de ce *Rapport d'évaluation externe* qui est un fidèle écho du soin déployé par les trois experts mandatés par l'AVEPRO pour lire attentivement le *Rapport d'évaluation interne* avant de procéder à une visite consciencieuse telle qu'elle est prévue par les *European Standards and Guidelines*. Il est patent qu'il s'agit là d'un *Rapport* confectionné avec beaucoup de sérieux, soucieux de la vérité sans jamais se départir du sens de la nuance.

2. Le *Rapport d'évaluation externe* affirme :

« Bien qu'équipée de laboratoires de recherche très structurés, la faculté demeure dans une relative indétermination au sujet des colloques qu'elle veut cependant promouvoir d'ici juin 2015. Une réflexion et un travail effectif en amont semblent faire défaut. Cette indétermination relative s'explique en partie par la nécessité impérieuse de consolider une situation de stabilité retrouvée, notamment sur le plan financier » (p. 8).

et, un peu plus loin :

« Nous notons encore, toujours à propos du plan stratégique, que la politique des colloques paraît relativement indéterminée quant à leurs objectifs sur le moyen et le long terme. On se fixe, d'ici l'échéance de 2015, quatre colloques à organiser. Mais cet objectif n'a pas encore de contenu précis et demeure dans l'indétermination » (p. 13).

S'il est exact que la page 10 du *Rapport d'évaluation interne* ne mentionnait pas les titres des colloques à venir et qu'à l'occasion de la rencontre avec les responsables de la Recherche (jeudi 8 avril de 14h00 à 15h30) cette imprécision n'a pas été levée car la question n'a pas été posée explicitement par les experts, il n'en demeure pas moins vrai que le programme des colloques pour les quatre ans qui viennent est d'ores et déjà bel et bien arrêté :

2012 : « L'homme, image de Dieu ? », XXII<sup>e</sup> Rencontres Nationales de Patristique, sous la direction de D. Vigne.

2103 : « L'Église et le catharisme », sous la direction de J. Passerat.

2014 : « Les intellectuels laïcs français dans les débats ecclésiaux sous Paul VI et Jean-Paul II », sous la direction de J.-Fr. Galinier-Pallerola.

2014 : « L'Église de Toulouse et la mise en œuvre du Concile Vatican II », sous la direction de Ph. Foro et de J.-Fr. Galinier-Pallerola.

2015 : « L'iconographie de saint Dominique », sous la direction d'A. Laffay.

3. Le *Rapport d'évaluation externe* affirme :

« Dans les chiffres fournies pour les effectifs de licence canonique (41) et de doctorat (25), il semble que des ajustements soient nécessaires, certains doctorants ayant déjà soutenu une thèse et se voyant



encore comptabilisés parmi les étudiants en cours de rédaction de thèse. Cette difficulté d'appréciation fut renforcée par le chiffre avancé dans le rapport d'évaluation interne (60), chiffre qui ne correspond pas à la nouvelle liste fournie » (p. 9-10).

Deux remarques s'imposent ici. Entre la confection du *Rapport d'évaluation interne* et la visite des experts, trois thèses ont été soutenues, ce qui explique que la liste nominative fournie à l'occasion de la visite connaisse un très léger écart avec le nombre annoncé initialement, 22 au lieu de 25. En revanche, le nombre de 60 doit être maintenu car, comme le dit explicitement la p. 22 du *Rapport d'évaluation interne*, il correspond au nombre des doctorants de l'ensemble de l'ICT et non de la seule Faculté de théologie, même s'il est vrai que la part des doctorants de la Faculté de théologie a diminué ces dernières années.

#### 4. Le *Rapport d'évaluation externe* affirme :

« Il semble étonnant que les étudiants soient invités à suivre deux cours de baccalauréat canonique (correspondant à un domaine de spécialisation) et non des séminaires propres au 2ème cycle, bien que ceux-ci semblent se retrouver, *mutatis mutandis*, dans les propositions de *sessions* (3 en moyenne, sur 2 jours) » (p. 11).

Sans doute y a-t-il ici une légère confusion entre deux types d'étudiants : ceux qui souhaitent seulement obtenir une licence canonique et ceux qui, comme le dit le *Rapport d'évaluation interne*, « souhaitent se préparer directement à l'enseignement ou à la formation en théologie. Cette formation complémentaire suppose une disponibilité à temps plein et un intense travail personnel. En première année, l'étudiant suit deux cours de baccalauréat canonique (un par semestre) sur un sujet touchant son domaine de spécialisation, en étant attentif aux aspects pédagogiques du cours, et en participant à l'animation des T.D. La validation de ces deux cours se fait par des rencontres régulières avec l'enseignant et par la production d'un travail de 10 000 signes touchant à la méthodologie de la matière étudiée. L'étudiant est également invité à donner une leçon, devant être évaluée par l'enseignant du cours suivi et par le directeur du cycle de licence canonique » (p. 14-15). Dans ce second cas, il ne s'agit donc pas de suivre et de valider des cours de baccalauréat canonique mais d'être progressivement initié à l'enseignement de la théologie comme discipline universitaire.

5. La Faculté de théologie de l'ICT remercie vivement les trois experts de l'AVEPRO qui, malgré des charges déjà bien lourdes, ont accompli un travail de grande qualité dont elle se sait bénéficiaire. Elle fait sienne la quasi-totalité de leurs observations dont certaines étaient déjà connues et dont ils ont aidé à prendre conscience des autres. Au delà des quelques très légères limites qui viennent d'être signalées, elle est convaincue de pouvoir en tirer profit au cours des mois et des années à venir pour l'amélioration de la qualité du service ecclésial et universitaire qu'elle cherche à rendre.

Toulouse, le 20 mai 2011

Abbé Philippe Curbélié, doyen.



RÉPONSE DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE  
SUITE AU RAPPORT FINAL  
DES EXPERTS DE L'AVEPRO

(VISITE DE L'ICT EN AVRIL 2010)



## **Réponse de la Faculté de Philosophie suite au Rapport final des experts de l'AVEPRO (visite de l'ICT en avril 2010)**

La Faculté de Philosophie de l'ICT remercie les experts mandatés par l'AVEPRO pour leur visite sur site à l'ICT en avril 2010, leur rapport final, leur lecture et relecture du rapport intermédiaire d'auto-évaluation rédigé par la Faculté (ISER), leur travail accompli, leur appréciation portée, bienveillante et objective, sur la Faculté, son fonctionnement et ses formations.

Ce rapport final appelle une observation de la part du Conseil de Faculté, concernant le nombre de doctorants (1), ainsi qu'une remarque sur l'enjeu de l'accréditation (2).

### **1. Le cycle de Doctorat canonique en Philosophie**

Le rapport final des experts AVEPRO, concernant le Doctorat en Philosophie écrit : "**pas plus de 5 thèses ont été soutenues depuis 1994**" (page 18 du Rapport final).

Cette mention est en fait inexacte : il y a, à la Faculté de Philosophie, 1 à 2 soutenances doctorales chaque année, depuis plusieurs années, parfois 3 (comme en 2009-2010), parfois aucune (comme cette année 2010-2011).

#### **De 2004 à 2010, 10 soutenances de thèses ont eu lieu à la FDP.**

La remarque chiffrée des experts est reprise page 22 et 23, dans les conclusions, donnant une vision assez négative du Doctorat en Philosophie dans la faculté, ce qui n'est pas totalement juste, vu sa récente progression.

En effet, le nombre de doctorants est de 7 à 8 depuis plusieurs années ; mais cette année 2010-2011, il est de 13 (il a donc presque doublé !). En outre, le nombre de doctorants va encore très certainement augmenter l'an prochain, vu les éléments actuellement à notre disposition.

On peut remarquer que le nombre de doctorants augmente en raison de la réputation de plusieurs de nos enseignants (qui attirent des étudiants vers la Faculté de Philosophie de l'ICT), et qui rejaillit sur la réputation de la Faculté.

On peut résumer la situation du Doctorat de la Faculté de Philosophie de l'ICT dans les tableaux suivants :

<b>Doctorat canonique en Philosophie</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Diplômes</b>
<b>2010-2011</b>	<b>13</b>	<b>0</b>
2009-2010	7	3
2008-2009	8	1
2007-2008	7	2
2006-2007	8	2
2005-2006	7	1
2004-2005	8	1



ORIGINE des DOCTORANTS	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
<i>France</i>	4	3	4	3	1	0	5
Europe	4	3	4	3	1	0	6
Afrique	3	3	3	2	6	7	5
Asie	0	0	0	0	0	0	2
Amérique du Nord et du Sud	1	1	1	2	1	0	0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>13</b>

FLUX OBSERVES DOCTORANTS	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de Doctorants en Philosophie	8	7	8	7	8	7	13
Nombre d'abandons de thèses	0	0	0	1	1	0	1
Nombre de thèses soutenues	1	1	2	2	1	3	0

Pour le reste du Rapport final produit par les experts, cela semble bien refléter ce qu'est et ce que représente la Faculté de Philosophie de l'ICT.

## 2. L'enjeu de l'auto-évaluation et de l'accréditation

La Faculté de Philosophie et l'ICT attachent une grande importance à l'auto-évaluation qui vient d'être faite ainsi qu'à l'accréditation des diplômes canoniques qui peut y être associée. Cette accréditation constitue un facteur décisif de développement des formations canoniques, surtout en Master et en Doctorat de Philosophie. Chaque année la Faculté de Philosophie perd des inscriptions potentielles parce que les étudiants sont attachés à une reconnaissance nationale française du niveau d'études des diplômes canoniques de la Faculté.

Concernant, la Baccalauréat canonique de Philosophie, l'accréditation de ce diplôme est moins préoccupante que celle des deux autres diplômes canoniques. En effet, il existe, par ailleurs, dans la même Faculté de Philosophie, une Licence d'Etat français en Philosophie, qui est une source évidente de déploiement de la Faculté. Il reste que l'accréditation du diplôme de Baccalauréat canonique facilitera grandement la poursuite des études, les passerelles et les débouchés pour ces diplômés.





Par contre, l'accréditation des diplômes de Master et de Doctorat revêt un caractère particulièrement nécessaire et vital.

Concernant le Master de Philosophie, il a déjà fait l'objet de deux évaluations de la part de l'AERES. La première a eu lieu en 2007 : le dossier d'Habilitation a obtenu la note B. Ce dossier a ensuite été modifié dans les sens des demandes et des remarques des experts de l'AERES. Une nouvelle Habilitation a alors été déposée en 2010 : le dossier d'Habilitation a hélas obtenu la note C. Ainsi, depuis que ce Master a été ouvert en 2005-2006 (lequel réunit actuellement une douzaine d'étudiants dont la plupart poursuivent en Doctorat), il a été impossible d'obtenir l'Habilitation via l'AERES. C'est pourtant un diplôme qui répond à une demande et qui apporte une solide formation philosophique en éthique, politique et anthropologie. Or ce manque d'Habilitation et d'accréditation empêche un réel développement de cette formation et un accroissement substantiel de ses étudiants.

Concernant le Doctorat canonique en Philosophie, nous perdons chaque année des inscriptions d'étudiants parce que le diplôme manque d'une reconnaissance nationale française en plus de sa reconnaissance par le Saint-Siège. Là encore, il est clair que l'accréditation du niveau de ce diplôme de Doctorat par l'Etat français, via le Décret de décembre 2008, constituera un facteur décisif de déploiement.

C'est la raison pour laquelle l'ensemble du Conseil de la Faculté de Philosophie met un grand espoir dans l'accréditation des diplômes canoniques, tout spécialement des diplômes de Master (Bac + 5) et de doctorat (Bac + 8) en philosophie, pour continuer à accroître le nombre des étudiants, ainsi que l'utilité et le rayonnement de ces formations.

M. Marie-Bruno BORDE  
Doyen de la Faculté de Philosophie, ICT  
Au nom du Conseil de Faculté  
23 mai 2011